

CARTE D'IDENTITE FORMATIONS



Titre du document	Préparation aux habilitations électrique		
Référence	PRO/RH/HABELEC/V-1/08/2013		
Base documentaire Web	OUI, accès restreint		
Support	Procédure « Attribuer et gérer les habilitations électriques »		
Objectifs	Former les collaborateurs du groupe SONEPAR devant être habilités à la prévention du risque électrique conformément à la NF C 18-510		
Champ d'application et personnes concernées	 Concerne les salariés : amenés à manœuvrer les appareils de protections (disjoncteur, interrupteurs) dans l'armoire d'alimentation générale BT des agences réalisant des branchements d'appareillages et de remplacement de luminaires sur les showroom. Se déplaçant sur les chantiers et les installations électriques en appui/ conseils aux professionnels et pouvant se situer dans l'environnement de pièces nues sous tension (accès aux locaux électriques) Effectuant des essais en laboratoire. 		
Version	V1		
Mode opératoire	Suivant la procédure précitée. En fonction des types de formations planifiées et du nombre de sessions créées.		
Contenu	Voir référentiels des formations initiales et de recyclages préconisées par la NF C 18-510 (annexe D)		
Durée	De 1 à 3 jours en fonction de la nature de(s) l'habilitation(s)		
Recyclage	Tous les 5 ans		
Source	Organisme de formation externe		
Type (réglementaire/sensibilisation)	Réglementaire (code du travail décret n°2010-1118 du 22 septembre 2010)		

SOURCE	DESTINATAIRES	AUTEURS	NOMBRE	REFERENCE
Graphito	Responsable	Mr Clausse, Mr Donnève,	DE PAGE	AUD/CVF/V-1/01/2012
	Sécurité	Mr Perramond	1/1	